

La Présidente du conseil d'administration,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou une communauté d'université et établissements ;

Vu la délibération n° 2016/4/2-17 du conseil d'administration du 2 avril 2016 ;

Décide

Article 1^{er}

Monsieur William BENESSIANO, Maître de conférences, est nommé Président de la commission consultative des marchés publics de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence en remplacement de Monsieur Serge GONZALES.

Article 2

La présente décision sera communiquée à l'ensemble des membres du conseil d'administration lors de la prochaine séance.

Article 3

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Aix-en-Provence, le 5 mai 2021

La Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

Francine Mariani-Ducray

